

Les représentants FSU-CGT et FNEC-FP-FO des personnels
d'enseignement et d'éducation au conseil d'administration
du lycée Nelson Mandela – Poitiers
à
Madame la Rectrice de l'académie de Poitiers,

Objet : réponse au courrier du 29 mars 2022

Madame la Rectrice,

Les personnels du lycée Nelson Mandela ont pris connaissance de votre courrier du 29 mars 2022 faisant suite à l'audience du 9 mars. Au-delà de votre réponse négative à toutes nos demandes, les arguments que vous avancés dans ce courrier ont soulevé l'indignation des personnels pour plusieurs raisons :

- Vous affirmez que « *le nombre d'élèves prévus pour septembre 2022 ne permettra pas de maintenir les cinq divisions au regard des effectifs présents en classe de première mais également des taux de passage d'un niveau à l'autre* ». C'est justement en nous basant sur les effectifs présents en première générale et le taux de passage que nous avons montré que votre prévision n'est pas réaliste. La même erreur faite l'an dernier à la même époque a désorganisé la rentrée 2021 ;
- vous affirmez également que « *le lycée Mandela relève d'une situation excédentaire en postes de conseiller principal d'éducation* » alors que nous avons montré que la situation est déjà « limite », avec de nombreuses alertes, et que des personnels sont déjà au bord de la rupture. Nous vous alertons une nouvelle fois : après les suppressions de postes des précédentes années, à la vie scolaire, dans l'encadrement et dans l'administration, la suppression d'un poste de CPE mettrait en grave danger le fonctionnement de l'établissement, mais aussi les personnels et les élèves.

Aucune des affirmations de votre courrier n'est étayée par une quelconque démonstration ou justification, et elles montrent une méconnaissance (ou un déni) des réalités quotidiennes de notre établissement.

Nous vous rappelons que suite à ce courrier, un préavis de grève a été déposé le 5 avril pour permettre au personnel de se mettre en grève partir du 3 mai.

Réunis à l'appel de leurs représentants FSU, FNEC-FP-FO et CGT en assemblée générale le 3 mai 2022 les personnels ont décidé :

- de vous demander de ré-examiner en urgence la situation et d'apporter une réponse favorable à leurs demandes avant le mercredi 11 mai ;
- d'appeler les personnels d'éducation et d'enseignement à se rassembler devant les grilles du rectorat mercredi 11 mai à partir de 10h. À l'issu de ce rassemblement, la suite du mouvement sera décidé. En fonction de vos réponses et s'il n'y a aucune avancée, nous pourrions décider d'appeler immédiatement les personnels à se mettre une nouvelle fois en grève.

En espérant que vous comprendrez nos revendications, pour nos métiers et nos élèves, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Rectrice, l'expression de notre haute considération.

Pour les représentants des personnels
Frédéric Artus pour la FNEC-FP-FO
Yves Jamain pour la FSU